

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-CHABLAI
EXTRAIT DU REGISTRE DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL

Envoyé en préfecture le 19/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le 19/12/2025

ID: 074-247400682-20251216-2025_182-DE

S2LO

N° 2025-182

OBJET :

Travaux de voirie – Versement d'un fonds de concours par la commune de Morzine

L'an deux mil vingt-cinq, le 16 décembre, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, aux Gets, sous la présidence de Madame Yannick TRABICHER.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 10 décembre 2025

Présents :

Mmes ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth, VERNET Josette, VERMANT Rebecca, COTTET Sophie, BERNAZ Célia, TRABICHER Yannick, MUFFAT Sophie et GRENAT Maryse.

MM. BERGER Jean-François, FOURNET Bernard, BÉARD Patrick, VINET Philippe, MUTILLOD Christophe, VUAGNOUX Jean-Louis, REY Emmanuel, DENNÉ Jean-Claude, MUFFAT Michel, GIROD Jean-Marc, DEGENEVE Alain, VUATTOUX Rémy, MENOUD Jean-François, TOURNIER Henri-Victor, HAUTEVILLE Laurent, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

Procurations ont été données :

- par Mme LEFANT Myriam à ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth,
- par M. MUFFAT Jean-François à M. VINET Philippe.

M. LOMBARD Gérald a été élu secrétaire de séance.

Madame la Présidente rappelle que la Communauté de Communes du Haut-Chablais est compétente pour l'aménagement et l'entretien de la voirie d'intérêt communautaire conformément à ses statuts. Elle précise que des travaux d'investissement ont été effectués en 2025 sur la commune de Morzine pour un montant total de 1 437 811,72 € TTC :

Travaux	Montant TTC
Aménagement Trottoirs de la Manche	113 792,57 €
Aménagement route de la Plagne	718 475,78 €
Extension du réseau d'eaux pluviales des Prodains	355 424,75 €
Trottoirs de la route du palais des sports	28 977,53 €
Réfection des enrobés route des Encoches	23 982,00 €
Réalisation trottoirs Taille de Mas de la Chenallette	17 316,01 €
Réfection des enrobés aux Prodains	107 277,47 €
Travaux voirie Avoriaz Cap neige	72 565,61 €
Total	1 437 811,72 €

Elle fait part du souhait de la commune de Morzine de verser à la CCHC un fonds de concours de 600 976,54 € pour l'ensemble de ces opérations, ce qui est possible dans la mesure où le montant de cette participation ne dépasse pas la part du financement assurée par la CCHC.

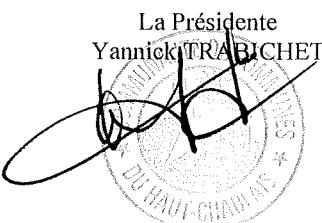
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- à l'unanimité,
- accepte le plan de financement suivant :

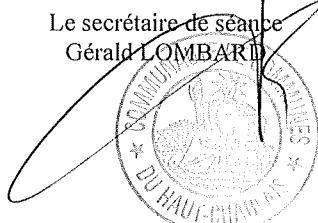
<input type="checkbox"/> fonds de concours investissement	600 976,54 euros
<input type="checkbox"/> F.C.T.V.A. CCHC	235 858,63 euros
<input type="checkbox"/> Autofinancement CCHC	600 976,55 euros
<input type="checkbox"/> TOTAL	1 437 811,72 euros
- charge Madame la Présidente des différentes formalités à accomplir.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS
 POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

La Présidente
 Yannick TRABICHER



Le secrétaire de séance
 Gérald LOMBARD



CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
 Reçu en Préfecture
 Le :
 Publié ou notifié
 Le :